

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abeba, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: 5517 700 Fax: 5517844
Website: www.africa-union.org

ST8630

CONSEIL EXÉCUTIF

Vingt-deuxième session ordinaire

21 – 25 janvier 2013

Addis-Abeba (Ethiopie)

EX.CL/766 (XXII)

Original : Anglais

**RAPPORT DE LA CINQUIEME SESSION ORDINAIRE DE LA
CONFERENCE DES MINISTRES DE LA SCIENCE ET DE LA
TECHNOLOGIE DE L'UNION AFRICAINE (AMCOST-V),
12-15 NOVEMBRE 2012, BRAZZAVILLE
(REPUBLIQUE DU CONGO)**

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

ST8630

**CINQUIÈME SESSION ORDINAIRE
DE LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE AFRICAINE
SUR LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE (AMCOST V)
12 AU 15 NOVEMBRE
BRAZZAVILLE (CONGO)**

AU/MIN/ST/Rpt.(V)

RAPPORT MINISTERIEL

I. INTRODUCTION

1. La cinquième session ordinaire de la Conférence ministérielle de l'Union africaine sur la Science et la Technologie (AMCOST V) a eu lieu les 14 et 15 novembre 2012 à Brazzaville (République du Congo). La Conférence était précédée d'une réunion des hauts fonctionnaires, de deux jours, les 12 et 13 novembre 2012.

II. PARTICIPATION

2. Ont participé à la Conférence les Etats membres suivants : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Tchad, Côte d'Ivoire, République du Congo, République démocratique du Congo, Égypte, Éthiopie, Ghana, Kenya, Malawi, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Rwanda, Sénégal, Soudan, Soudan du Sud, Swaziland, Tchad et Togo.

3. Etaient représentés à la Conférence, les instituts régionaux et organisations ci-après : l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), la Banque islamique de développement (BID), l'Académie africaine des sciences (AAS), Research Africa, le Congrès panafricain pour l'éthique et la bioéthique (COPAB), l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (APCN), le Département des Relations internationales et de la coopération (DIRCO), le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), la Commission européenne (CE), et l'Ambassade de Chine.

III. OUVERTURE

- **Le représentant du maire de Brazzaville** a souhaité la bienvenue aux participants dans sa ville et a exprimé sa gratitude à AMCOST pour avoir choisi le Congo et sa ville pour abriter l'événement continental. Il a invité les ministres à prendre le temps de visiter la ville en dépit de leur calendrier chargé.
- Le Commissaire aux Ressources humaines, à la Science et à la Technologie, **S.E.M. le Professeur J.P. Ezin**, a souhaité la bienvenue aux ministres, aux hauts fonctionnaires et à l'ensemble des invités à la cinquième Conférence ministérielle africaine sur la science et la technologie. Il a exprimé sa gratitude au Gouvernement et au peuple de la République du Congo d'avoir accueilli cette importante conférence et réservé un accueil chaleureux aux participants. Il a souligné que les efforts déployés par le continent dans le domaine de la science et de la technologie sont guidés par les trois piliers qui sont le développement du capital humain, la promotion de la recherche-développement, et le renforcement des institutions appropriées aux niveaux national, régional et continental. Il a également souligné qu'il était nécessaire pour le continent de mobiliser l'expertise existante et ses ressources scientifiques, en mettant en place une institution telle

que le Conseil africain de recherche et d'innovation proposé (Conférence de l'UA de juillet 2005). Il a enfin indiqué les progrès et les réalisations déjà enregistrés tels que le Prix scientifique continental Kwame Nkrumah, le Programme de subvention africaine à la recherche, l'Observatoire africain pour la science, la technologie et l'innovation, et l'Université panafricaine.

- **Mme Gretchen Kalonji**, Sous-directrice générale de l'UNESCO pour les sciences naturelles, a réitéré l'engagement de son organisation à travailler avec l'Union africaine et AMCOST. Elle a en outre recommandé de redoubler d'efforts. Elle a donné un bref aperçu de l'évolution de la science intervenue au niveau de l'UNESCO depuis la dernière session de l'AMCOST, notamment la restructuration de l'institution afin de la rendre plus à même de répondre aux exigences de la science et de l'ingénierie internationales, de la science pour la paix, et de traiter des questions transversales telles que la biodiversité, la réduction des risques de catastrophes naturelles et l'enseignement des sciences, toutes choses qui ont donné lieu à des collaborations stratégiques avec les États membres africains. Elle a également indiqué les initiatives stratégiques en cours ainsi que leur lien avec l'évaluation du Plan d'action consolidé.
- **S.E. Mme le Professeur Nadia Zakhary**, Présidente de l'AMCOST IV et Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la République arabe d'Égypte, dans son discours d'ouverture, a souligné le rôle de la science et de la technologie. Elle a appelé à une plus large application de la science et de la technologie dans les efforts visant à satisfaire les besoins fondamentaux, et à assurer le développement du capital humain, et la création de liens entre les entreprises / l'industrie et l'enseignement supérieur, ainsi que dans la formulation de politiques gouvernementales efficaces. En conclusion, elle a exprimé sa gratitude pour avoir présidé l'AMCOST IV et adressé plein succès au président entrant, la République du Congo.
- Le Ministre d'État aux Transports, à l'Aviation civile et à la Marine marchande, **S.E.M. Rodolphe Adada**, au nom de S.E.M. le Président Denis Sassou Nguesso de la République du Congo, a déclaré ouverte la réunion. Il a souligné l'engagement du Président Denis Sassou Nguesso en faveur de l'organisation du premier congrès des scientifiques africains, en 1987, qui a abouti à la création de l'Union panafricaine pour la science et la technologie dont le siège est à Brazzaville. Il a également souligné l'engagement de S.E.M. le Président Denis Sassou Nguesso à assurer le succès de la cinquième session de l'AMCOST, et a informé les ministres de la décision du Président Sassou Nguesso de redynamiser l'Union panafricaine pour la science et la technologie en rouvrant son siège à Brazzaville et de lancer un «Prix africain de l'innovation scientifique», au plan continental.

4. RÉSULTATS DE LA CONFÉRENCE

5. Les ministres ont discuté et examiné, entre autres, le rapport intérimaire sur la mise en œuvre du Plan d'action consolidé pour la science et la technologie en Afrique, les décisions de l'Union africaine (UA) sur la science et la technologie, la coopération internationale et les programmes proposés par les États membres, les Communautés économiques régionales (CER), les organisations régionales, ainsi que le rapport de transfert de pouvoirs établi par le président sortant de AMCOST IV.

4.1 Gouvernance de la science et de la technologie sur le continent jusqu'en 2014

6. Pour la gouvernance de la science et de la technologie sur le continent jusqu'en 2014, la Conférence ministérielle africaine sur la science et la technologie a élu les États membres ci-après comme membres du Bureau et du Comité directeur:

1. Afrique centrale	République du Congo	Président du Bureau et du Comité directeur
	République démocratique du Congo	Membre du Comité directeur
2. Afrique australe	Namibie	Premier Vice-président du Bureau et du Comité directeur
	Malawi	Membre du Comité directeur
3. Afrique de l'Ouest	Nigéria	Deuxième Vice-président du Bureau et du Comité directeur
	Niger	Membre du Comité directeur
4. Afrique de l'Est	Soudan	Troisième Vice-président du Bureau et du Comité directeur
	Éthiopie	Membre du Comité directeur
5. Afrique du Nord	Égypte	Rapporteur du Bureau et du Comité directeur
	Algérie	Membre du Comité directeur

4.2 Mise en œuvre du Plan d'action consolidé pour la science et la technologie en Afrique (CPA)

4.2.1 AMCOST s'est félicitée des progrès réalisés par la Commission de l'UA et l'Agence de coordination et de planification du NEPAD (NEPAD ANPC) dans la mise en œuvre du Plan d'action consolidé pour la science et la technologie en Afrique. Elle a recommandé l'institutionnalisation du Suivi-évaluation et de l'évaluation des impacts afin de suivre les progrès réalisés, de faciliter l'apprentissage et de communiquer les résultats aux parties prenantes. La Conférence a invité les États membres de l'UA à être proactifs dans le soutien à la mise en œuvre des programmes du Plan d'action consolidé en vue d'assurer leur pérennité et une plus large diffusion des informations.

- 4.2.2 AMCOST a salué les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Matrice des recommandations de AMCOST IV et a demandé à la Commission de l'UA d'activer le portail de AMCOST et de gérer son utilisation en tant que plate-forme robuste d'accès à l'information et de vulgarisation de la science et de la technologie en Afrique. Elle a également demandé à la Commission de mettre à disposition les informations et documents pertinents relatifs aux différentes initiatives afin d'assurer une information plus efficace des pays. AMCOST a demandé en outre à la Commission de veiller à ce que l'ensemble des documents soient disponibles au moins deux semaines avant les réunions.
- 4.2.3 AMCOST a félicité la Commission de l'UA pour le lancement de deux appels à propositions de recherche et a salué le rôle joué par les partenaires au développement, en particulier la Commission européenne (CE) dans le soutien financier et technique à la mise en œuvre du programme de subventions des recherches en tant que moyen novateur de financement de la science et de la technologie. AMCOST a demandé aux États membres de l'UA, aux CER et aux Partenaires internationaux de mettre à disposition des ressources et de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la pérennité du programme de subventions à la recherche.
- 4.2.4 AMCOST a salué la Décision (Assembly/AU/Dec.306 (XV) par laquelle la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'UA de juillet 2010 a décidé de nommer le Prix scientifique de l'UA "Prix scientifique Kwame Nkrumah de l'UA", et a demandé à la Commission de l'UA, aux États membres et aux CER d'intensifier la vulgarisation de la science et de la technologie auprès des citoyens africains, notamment auprès des femmes et des jeunes, et de mettre à profit les succès obtenus à ce jour. Elle a recommandé en outre de confier le rôle d'ambassadeur de la science et de la technologie aux lauréats en vue de renforcer la visibilité de la science, de la technologie et de l'innovation (STI) sur le continent.
- 4.2.5 AMCOST a salué la décision de S.E.M. le Président Denis Sassou Nguesso de la République du Congo de lancer un «Prix africain de l'innovation scientifique», et a demandé à la Commission de collaborer avec la République du Congo pour la mise en œuvre de cette décision.
- 4.2.6 AMCOST a accueilli favorablement la décision du Bureau de AMCOST IV de mettre en place un Groupe de travail pour étudier et recommander des mécanismes de financements alternatifs et novateurs des initiatives dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation en Afrique. A cet

égard, elle a demandé au groupe de finaliser, sous la supervision du Bureau de l'AMCOST V, le cadre de mobilisation des ressources.

- 4.2.7 AMCOST a approuvé le Cadre pour la détection, l'identification et la surveillance des maladies infectieuses de l'homme, des animaux et des plantes en Afrique, et a demandé à la Commission de travailler en collaboration avec les initiatives de l'Agence du NEPAD en matière de santé, le Réseau des Centres d'excellence sur les biosciences, le Réseau africain pour l'innovation médicamenteuse et diagnostique (ANDI) et d'autres institutions compétentes dans la mise en œuvre du cadre et dans l'évaluation de l'impact de l'intégration des questions sociales et de santé en vue d'optimiser les avantages du cadre.
- 4.2.8 AMCOST a pris note de l'étude de faisabilité sur le Conseil africain de la recherche et de l'innovation (ARIC) dans le cadre de la mise en œuvre de la Décision (EX/CL/Dec.216 (VII) du Conseil exécutif de l'UA sur la création du Conseil africain de la recherche et de l'innovation (ARIC), et a demandé à la Commission de prendre, sous l'égide du Bureau de AMCOST, les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la décision du Conseil exécutif de l'UA et de créer des liens et des synergies avec les initiatives existantes aux niveaux national, régional et continental, y compris l'Académie africaine des sciences (AAS). AMCOST s'est félicitée du soutien technique et financier fourni par l'Agence suédoise de développement international (SIDA).
- 4.2.9 AMCOST a salué les efforts faits pour mettre en œuvre l'Observatoire africain pour la science, la technologie et l'innovation (OASTI), et a exprimé ses remerciements au Gouvernement de la Guinée Équatoriale d'avoir accueilli l'observatoire et d'avoir fourni le financement de démarrage. La Conférence a invité les États membres et les partenaires à fournir le soutien nécessaire, y compris le financement de la mise en œuvre des programmes de l'OASTI. La Conférence a pris note du projet de document sur les statuts de l'OASTI, y compris le projet de structure du Secrétariat exécutif de l'OASTI, et a demandé à la Commission de l'UA d'accélérer l'adoption du document par les Organes de décision de l'UA. AMCOST a demandé à l'OASTI de collaborer avec des initiatives similaires telles que l'Observatoire mondial de l'UNESCO sur les instruments de politique de la STI (GOSPIN) et le Programme d'évaluation mondiale de la STI (STIGAP).
- 4.2.10 AMCOST a pris note de la mise en place du Panel de haut niveau et du Groupe de travail sur le processus de révision du Plan d'action consolidé. Elle a également pris note des progrès accomplis et a invité les États membres et les CER à soumettre leurs observations sur le projet à l'Agence de

coordination et de planification du NEPAD (NPCA). D'autres questions concernant le plan seront supervisées par le Bureau de l'AMCOST V.

- 4.2.11 AMCOST a félicité l'Agence du NEPAD pour avoir mis en place le Pôle du NEPAD pour la science, la technologie et l'innovation (NSTIH) en application des recommandations du premier Bureau de AMCOST IV.
- 4.2.12 AMCOST a pris note du projet de Termes de référence (TDR) du Groupe de travail sur les sciences spatiales et a demandé la création d'un Groupe de travail sur l'espace composé d'États membres des cinq régions et des États membres qui ont actuellement des programmes spatiaux. Elle a demandé au Département des Ressources humaines, de la Science et de la Technologie de coordonner les activités spatiales avec le Département des Infrastructures et de l'Énergie et d'autres départements connexes. AMCOST a pris note également de la proposition portant création de l'Agence spatiale africaine, et de la nécessité d'une coordination. AMCOST a invité les ministres en charge des TIC à créer un Comité ministériel conjoint sur le dossier de l'espace composé du Bureau de AMCOST et du Bureau des TIC.
- 4.2.13 AMCOST a pris note des progrès indiqués par l'Égypte dans la mise en œuvre du projet de Réseau mondial pour le développement des applications de pointe (GLORIAD) en vue de l'extension de la boucle est du réseau grâce à un fonds de démarrage en recourant à un fonds d'amorçage initial sous forme d'une subvention de 5 millions de dollars EU de l'USAID.
- 4.2.14 AMCOST a félicité l'Afrique du Sud, qui avec le soutien des pays africains partenaires, a été sélectionnée pour co abriter la station radiotélescope d'un kilomètre carré (SKA) sur le continent et pour avoir été également sélectionnée pour abriter le Bureau de développement de l'Astronomie de l'Union astronomique internationale (IAU) et a demandé aux États membres de participer activement à la station et aux autres programmes connexes de renforcement des capacités et de recherche liés à l'astronomie, notamment les infrastructures connexes telles que le Réseau africain d'interférométrie radio à très longue base (VLBI).
- 4.2.15 AMCOST a pris note du projet de statuts de l'Organisation panafricaine de la propriété intellectuelle (PAIPO) et a félicité la Commission pour les progrès accomplis à ce jour dans la mise en œuvre de la Décision de la Conférence des chefs d'États et de gouvernement (Assembly/ Dec. 138 (VII)). Elle a également demandé à la Commission d'assurer la liaison

avec le Bureau de l'AMCOST et de prendre les mesures nécessaires pour la mise en œuvre de la décision de la Conférence de l'UA d'ici à 2013, en concertation avec les secteurs des États membres en charge des questions touchant à la propriété intellectuelle.

- 4.2.16 AMCOST a félicité la COMEDAF pour les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'initiative Université panafricaine, et a demandé à la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) d'accélérer le processus d'identification de l'institut hôte des sciences et techniques de l'espace.

4.3 INITIATIVES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES DES INSTITUTIONS RÉGIONALES

- 4.3.1 AMCOST a pris note des rapports intérimaires sur les initiatives en la science, technologie et l'innovation, qui sont mises en œuvre par les CER (CEDEAO, SADC, COMESA et IGAD), et s'est félicitée des progrès accomplis, et a demandé à ces CER d'institutionnaliser l'initiative. Elle a demandé aux autres régions de faire de même.
- 4.3.2 AMCOST a salué les initiatives en science, technologie et innovation mises en œuvre par les partenaires au développement : la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Académie africaine des sciences (AAS), la Banque islamique de développement (BID), le Congrès panafricain pour l'éthique et la bioéthique (COPAB) et le Groupe des Nations Unies pour la science et la technologie, et a reconnu que leurs activités constituent une contribution remarquable à la mise en œuvre du Plan d'action consolidé.
- 4.3.3 AMCOST a demandé à la Commission de rendre opérationnel le Groupe de l'Union africaine sur la science et la technologie en vue de créer des synergies et de réduire au minimum les doubles emplois et les efforts parallèles au niveau des partenaires d'exécution de l'UA, et demande aux partenaires de participer activement aux activités du groupe.
- 4.3.4 AMCOST s'est félicitée des efforts déployés par le Congrès panafricain pour l'éthique et la bioéthique (COPAB) dans la mise en œuvre de la Résolution No. AHG/Res. 254 du trente-deuxième Sommet de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) sur la bioéthique. Elle a demandé à la Commission de l'UA de collaborer avec le COPAB et de mettre en place un Groupe de travail africain sur l'éthique et la science en organisant des ateliers sous-régionaux sur l'éthique et la bioéthique. À cet égard, elle a demandé le renforcement de la collaboration entre l'Union africaine et l'union européenne.

- 4.3.5 AMCOST a salué les efforts et les initiatives de la Banque islamique de développement (BID) en faveur du développement en Afrique et de la promotion de la science, de la technologie et de l'innovation pour le développement socio-économique, et
- (a) a salué la proposition que la BID a faite à ses pays membres de porter à 10% leurs propositions financières pour la promotion de la science, de la technologie et de l'innovation pour le développement, tout en notant que les 10% pourraient être consacrés à des projets en science et technologie ou à des composantes de projets sectoriels, en particulier des projets d'infrastructures, d'agriculture, de santé ou d'éducation ;
 - (b) a demandé aux institutions scientifiques et d'éducation et aux ministères de tutelle concernés des pays membres de la BID de proposer à la Banque, par le truchement des canaux officiels dans les pays respectifs, des projets STI viables.
- 4.3.6 AMCOST a pris note du travail soumis par l'Académie africaine des sciences (AAS) et a demandé à la Commission de l'UA de collaborer étroitement avec l'Académie pour mobiliser l'expertise existante qui constituerait un comité technique pour la mise en œuvre du Plan d'action consolidé pour la constitution de groupes d'experts chargés des analyses et / ou études prospectives et pour l'assistance à l'organisation des concours/prix/distinctions, sous les auspices de la Commission.

4.4 COOPÉRATION INTERNATIONALE ET PARTENARIATS

- 4.4.1 AMCOST a félicité les partenaires internationaux au développement pour leur soutien financier et technique en faveur de la promotion du développement de la science, de la technologie et de l'innovation sur le continent, et les a invités à poursuivre leur soutien à l'Afrique.
- 4.4.2 AMCOST s'est félicitée des progrès accomplis dans la mise en œuvre du huitième partenariat Afrique-UE, du Partenariat Afrique-Inde, de la Coopération Afrique-Japon et de la Coopération Chine-Afrique, et a demandé à la Commission d'élaborer des mécanismes de suivi de la coopération scientifique et technologique. Elle a demandé aux États membres et aux CER de participer activement aux programmes des divers partenariats.

4.5 DATE ET LIEU DE L'AMCOST VI

- 4.5.1 AMCOST a accueilli favorablement l'offre faite par le Gouvernement de la République de Namibie d'accueillir sa sixième session ordinaire prévue pour 2014, et a demandé à la Commission de mener à bien les consultations nécessaires avec le pays d'accueil et d'informer à temps ses membres.

4.6 REMERCIEMENTS

- 4.6.1 L'AMCOST a exprimé sa gratitude au Gouvernement et au peuple de la République du Congo, et en particulier à son S.E.M. le Président Denis Sassou Nguesso. Elle a exprimé ses remerciements à S.E.M. Bruno Jean Richard Itoua, Ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique de la République du Congo, pour son accueil.
- 4.6.2 AMCOST a exprimé sa gratitude au Président sortant, S.E.M. le Professeur Nadia Zakhary, Ministre de la Recherche scientifique de la République arabe d'Égypte ainsi qu'aux membres du Bureau et du Comité directeur pour leur leadership au cours de leur mandat. .
- 4.6.3 AMCOST a adressé ses félicitations au président entrant, S.E.M. Bruno Jean Richard Itoua, Ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique de la République du Congo.
- 4.6.4 AMCOST a exprimé ses remerciements au Gouvernement de la République de Namibie pour son offre d'accueillir en 2014 la sixième Conférence de l'AMCOST.
- 4.6.5 AMCOST a remercié la Commission de l'UA pour ses efforts qui ont contribué au succès de la présente Conférence.
- 4.6.6 AMCOST a exprimé ses remerciements à S.E.M. le Professeur Jean-Pierre Ezin, Commissaire aux Ressources humaines, à la Science et à la Technologie pour ses efforts et pour le travail accompli au cours de son mandat.

Adoptée le 15 novembre 2012 à Brazzaville (République du Congo)

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Specialized Technical and representational Agencies

AU STRC Archives

2013

Report of the 5th ordinary session of the AU Conference of Ministers in charge of Science and Technology (AMCOST v) Brazzaville, Republic of Congo, 12 – 15 November 2012

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/1835>

Downloaded from African Union Common Repository